



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT BOULES

COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT

COMMISSION SPORTIVE PRESIDENT Mr Philippe RONDI

B.P. 65119

34073 MONTPELLIER CEDEX 3

Tel 04 67 50 99 03 ✉ cbdherault@orange.fr



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DOUBLES 3° et 4° D FEMININ

Le Dimanche 30 Avril 2017 à PIGNAN à 8 H 00

Engagement : Les équipes, constituées de joueuses licenciées dans le Département s'inscriront à l'aide des fiches de jeu correctement renseignées et remises au président d'E.S.B. qui transmettra les inscriptions au plus tard le **24 Avril 2017** à monsieur Guy VIGNAL. Toute inscription ne passant pas par le Président de l'ESB ne sera pas prise en considération.

Participation aux frais : 15 Euros par doublette

Tenue : obligatoire dès le début de la compétition (article 31 du R.S. page 18).

Messieurs les arbitres ont consigne de disqualifier les équipes qui ne se présenteraient pas en tenue dès le dimanche matin.

Déroulement de la compétition :

Toutes les parties du championnat se dérouleront, conformément au Règlement Sportif, en 13 points ou 2 heures de jeu.

Les Championnes et V/Championnes départementales par divisions participeront au championnat régional double qui se déroulera le Dimanche 28 MAI 2017 à BEZIERS (34)

Récompenses :

Les récompenses seront remises lors du congrès départemental.

Boisson : a partie des ¼ de finale boisson offerte

Fait à Montpellier le 24 Janvier 2017

Le Président du CBDH
Guy VIGNAL

Le Président de la sportive
Philippe RONDI

Destinataires : Pdts d'E.S.B. pour diffusion et enregistrement des inscriptions
Pdts d'A.S. pour diffusion aux licencié(e)s
Pdt des arbitres
Trésorier du CBDH